

NOUS PRINCESSES DE CLÈVES
 Points importants sur le système éducatif français

- **L'éducation nationale est le premier service public en France (1 million de personnes).**
- Le système scolaire et universitaire est très uniforme et centralisé (# Etats-Unis).

- Sous l'Ancien Régime, toutes les écoles étaient dirigées par l'Eglise.
- Après la Révolution = l'Assemblée nationale a proclamé le droit de tous les citoyens à un enseignement libre et gratuit.
- **1808** = Napoléon crée le lycée et l'université d'Etat (l'enseignement primaire est toujours à la charge de l'Eglise).
- **1850** = la loi Falloux autorise l'existence d'écoles privées et confessionnelles (= religieuses) ⇒ début de l'existence des **écoles privées et publiques**.
- **1881-1882** = **lois scolaires de Jules Ferry** s'articulent selon 3 grands principes: (1) l'école publique doit être laïque (2) l'école publique doit être gratuite (3) l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans (depuis 1959).

type d'enseignement	âge
enseignement préscolaire (facultatif) écoles maternelles	(2 à 5 ans)
le primaire	(6 à 11 ans)
le secondaire 1er cycle: collège 2ème cycle: lycée	1er cycle: (12 à 15 ans) 2ème cycle: (16 à 18 ans)
le supérieur université	(18 à X ans)

type d'établissement	diplôme
Lycée professionnel	- BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) - CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
Lycée d'enseignement général et technologique	baccalauréat = 3 types (1) Baccalauréat général (3 filières: (a) littéraire (b) scientifique (c) économique et sociale) (2) Baccalauréat technologique (3) Baccalauréat professionnel

- **1808** = création du baccalauréat par Napoléon.

- Importance du baccalauréat pour préparer des études supérieures.
- Taux de réussite de plus en plus important au baccalauréat (83% en 2007).
- Le baccalauréat continue de marquer les divisions sociales ⇒ les enfants de familles bourgeoises ont plus de chance d'obtenir le baccalauréat et de poursuivre des études supérieures que les enfants issus de la classe ouvrière ou de l'immigration.
- Nombreux débats sur l'école laïque en France.

Le lycée en France

En France, il existe 3 types de lycées:

- (a) **Le lycée classique**: les étudiants peuvent choisir entre 3 voies différentes: la voie littéraire, la voie économique et sociale, et la voie scientifique
- (b) **Le lycée professionnel** (*vocational school*) : permet aux étudiants d'obtenir un bac professionnel en 3 ans. Après cela, beaucoup d'entre eux intègrent directement le monde du travail.
- (c) **Le lycée technologique** (*technical school*): permet aux étudiants d'obtenir un "bac technologique" dans des domaines spécifiques (arts; sciences; hôtellerie etc.)

Les Z.E.P. (Zones d'Education Prioritaire)

- ⇒ Le film *Entre les murs* se situe dans une Z.E.P.
- ⇒ Il s'agit d'écoles et de collèges qui disposent de plus d'argent et d'une plus grande autonomie pour faire face à des problèmes d'ordre scolaire et social.
- ⇒ Ces établissements sont généralement situés dans des banlieues dites "difficiles" ou dans des quartiers populaires.
- ⇒ Il y a 890 Z.E.P. en France, dont 32% en région parisienne.